

N/REF : 14/08/2025 10H42 C:000003 I:02582
V/REF : AC/C25978
V/Email reçu le Jeudi 14/08/2025 a 10H42

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BAV
IMMEUBLE : BLAZ VUHEZ - BAV
21B, RUE DU MONT SAINT MICHEL
.
35830 BETTON

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : RUE 21B MICHEL - M. HALIFA 07 66 03 54 06
LOGEMENT N° 104279, PORTE N°14, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : FUIITE AU PIED DU WC
Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/08
MISE EN PLACE DU PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE ÉTANCHÉITÉ JOINT PIPE
CONTROLE ÉTANCHÉITÉ PIPE
CONSTAT : PAS DE FUIITE CONSTATÉE SUITE A SEPT TEST CHASSE D'EAU
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 19/08/25 a 10H50 Mme S ALI MOHAMED

1408: MSG REP
Suite a donner : OUI. Le 18/08/2025 a 17:08

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	2	50,00	75,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	20,00	20,00
TOTAL H.T.				95,00
T.V.A. a 10,00%				9,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>104,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.